



CONCOURS AMATEUR HORS CADRE

AVANT PROPOS

L'association « Hors Cadre – Festival Béziers Images » a un but culturel, lié à la photo et à l'image en général, à travers la promotion de photographes à Béziers. L'objet de l'association est la création et la coordination d'un festival ayant lieu dans la commune de Béziers (Hérault) et pouvant étendre son rayon d'action aux alentours, en impliquant des photographes, des partenaires institutionnels et privés.

La 2^{ème} édition du festival s'est déroulée du 10 octobre au 1^{er} novembre 2025, en présentant le travail de 50 photographes exposés dans une vingtaine de lieux à savoir des ateliers d'artistes, galeries, associations, lieux hybrides et tiers-lieux culturels, à la fois des lieux d'art et de convivialité.

Fruit d'une démarche collective de personnes désireuses de s'impliquer dans la vie culturelle et la valorisation patrimoniale de leur ville, le festival a témoigné d'un élan manifesté par de nouveaux acteurs de la scène biterroise pour œuvrer ensemble et porter haut une indéniable exigence culturelle et artistique.

Le festival 2026 a pour ambition de continuer à mettre en lumière le travail des photographes notamment au travers d'un concours à destination de 15 photographes amateurs de l'Occitanie dans un tiers-lieu culturel et festif dédié de 250m² au cœur du centre historique de la ville.

Sélectionnés par un jury composé de personnalités qualifiées et membres de l'association Hors Cadre, les photographes lauréats verront leurs œuvres exposées tout le temps du festival dans ce lieu ouvert d'esprit avec une remise de prix du jury et du public à la fin du festival.

Une scène sera mise à disposition des photographes désireux de partager leurs démarches artistiques.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 31 MAI 2026 À MINUIT

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Peuvent candidater, les photographes-auteurs amateurs habitant en région Occitanie, sans condition d'âge.
- La parité Femme/Homme sera respectée.
- Pas de frais de candidature.
- Une seule série photographique par candidat(e).
- La/Le photographe doit présenter une série de photographies (**MAXIMUM 10 PHOTOGRAPHIES**) dans un format et un thème libre
- Une attention particulière sera demandée au niveau du support en restant dans un bon rapport qualité/prix:
 - > Pour un format inférieur ou égal à 30x40cm : supports imposés avec attache Alu Dibond 3mm ou PVC 5mm
 - > Pour un format supérieur à 30x40cm : supports imposés avec attache Alu Dibond 3mm, PVC 5mm ou support sans attache type bâche tirée chez un imprimeur avec grammage de qualité (un accompagnement technique du lieu sera possible pour ces grands tirages).
- Toutes les thématiques et les écritures peuvent être proposées. Un travail pourra porter sur une recherche ou une expérience intime, ou au contraire venir témoigner d'une démarche tierce humaniste ou sociétale, artistique, environnementale. Des lieux et des temporalités très différents peuvent venir en écho à ces regards personnels.
- L'usage de l'intelligence artificielle pour la réalisation partielle des images de la série présentée doit être mentionné explicitement dans le dossier de candidature (a minima dans le texte de présentation de la série).
- La/Le photographe atteste que les œuvres sont des créations originales. Elle/Il garantit que les personnes qui pourraient figurer sur les œuvres lui ont donné leur autorisation pour la reproduction et la représentation de leur image.
- À l'issue de cet appel à projets, les travaux sélectionnés seront présentés lors du festival, dans le cadre d'une exposition prenant place dans un lieu spécifiquement dédié permettant d'accueillir 20 photographes.
- Chaque photographe s'engage à assister au vernissage et à la remise des prix du concours.

JURY

Le jury est composé de plusieurs personnalités issues de l'association Hors Cadre.

Tout projet délivrant des messages à caractère prosélyte, xénophobe, raciste, sexiste, homophobe ou politique sera exclu sans soumission préalable au jury.

L'association ne prenant pas en charge les coûts de production des œuvres exposées, seuls les travaux déjà produits, ou dont la/le photographe s'engage à assumer le coût de production seront présentés au jury.

Le jury désigne les 15 photographes lauréat(e)s, parmi les dossiers de candidature reçus qui remplissent l'ensemble des conditions énoncées dans le présent appel à projets. Tout dossier incomplet se verra refusé.

Les critères d'analyse sont :

- la cohérence de la série
- une écriture photographique personnelle
- une approche artistique affirmée
- la qualité des images

Le jury délibérera à la mi-juin 2026.

La décision du jury est souveraine et sans appel.

Toute candidature, sélectionnée ou non, fera l'objet d'une réponse à l'issue des délibérations du jury.

L'association et le tiers-lieu s'engagent à ne pas exploiter les dossiers et les photos non sélectionnés.

CONDITIONS D'EXPOSITION POUR LES PHOTOGRAPHES SÉLECTIONNÉS

- Le coût de production des œuvres est à la charge des photographes.
- Le transport des œuvres aller/retour est à la charge des photographes.
- Le lieu d'exposition assurera la réception des œuvres et des artistes si besoin, l'accrochage et la mise en lumière des œuvres.
- Le lieu d'exposition assurera les œuvres auprès de son partenaire la MAIF.
- Le lieu d'exposition percevra une commission de 20% sur d'éventuelles ventes des œuvres et reversera 5% du prix de vente à l'association Hors Cadre.
- Le lieu d'exposition s'engage à organiser un vote du public des photographes exposés avec une remise des prix : 500€ pour le 1^{er}, 50 € par photographe sélectionné au concours pour défraiement.
- Un prix du Jury sera délivré avec comme récompense la possibilité pour le lauréat de participer à la prochaine exposition des photographes professionnels de HorsCadre.
- Les lauréat(e)s accordent à l'association le droit de diffuser toutes les œuvres librement à toutes fins de communication en rapport avec le festival (médias, presse, magazines, internet, réseaux sociaux, programmes...). Dans l'éventualité de l'édition d'un catalogue photographique du festival, la/le photographe accepte que ses photos exposées soient utilisées à titre gracieux par l'association. Ce catalogue réalisé par l'association sera vendu à son profit et chaque lauréat(e) en recevra gracieusement 3 exemplaires.

PIÈCES À FOURNIR

1) Un porte-folio en format PDF présentant les informations suivantes :

- Une fiche de renseignement avec :
 - le nom
 - le prénom

éventuellement le nom d'artiste
l'adresse postale
un numéro de téléphone
une adresse de messagerie

- La photocopie d'une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (obligatoirement en région Occitanie)
- Un RIB
- Une présentation personnelle n'excédant pas 30 lignes (parcours et expériences artistiques)
- Une présentation de la série proposée n'excédant pas 30 lignes

2) Les photographies en 300 dpi, format jpg, nommées comme suit : nom_prénom_numéro.jpg

DÉPÔT DE CANDIDATURE

Le porte-folio et les images devront être envoyés par service de transfert de fichier (de type Smash ou WeTransfer) avant le **31 mai 2026 à minuit** à l'adresse suivante : concours@horscadrebeziers.fr

Toute demande de renseignement complémentaire doit être envoyée à la même adresse de messagerie.

LIEU D'EXPOSITION

Le Tiers Lieu « LE KORRIGAN » au 9 rue Paul Riquet 34500 BEZIERS de 250m² dédiés à l'exposition et au concours.